

Le JOURNAL

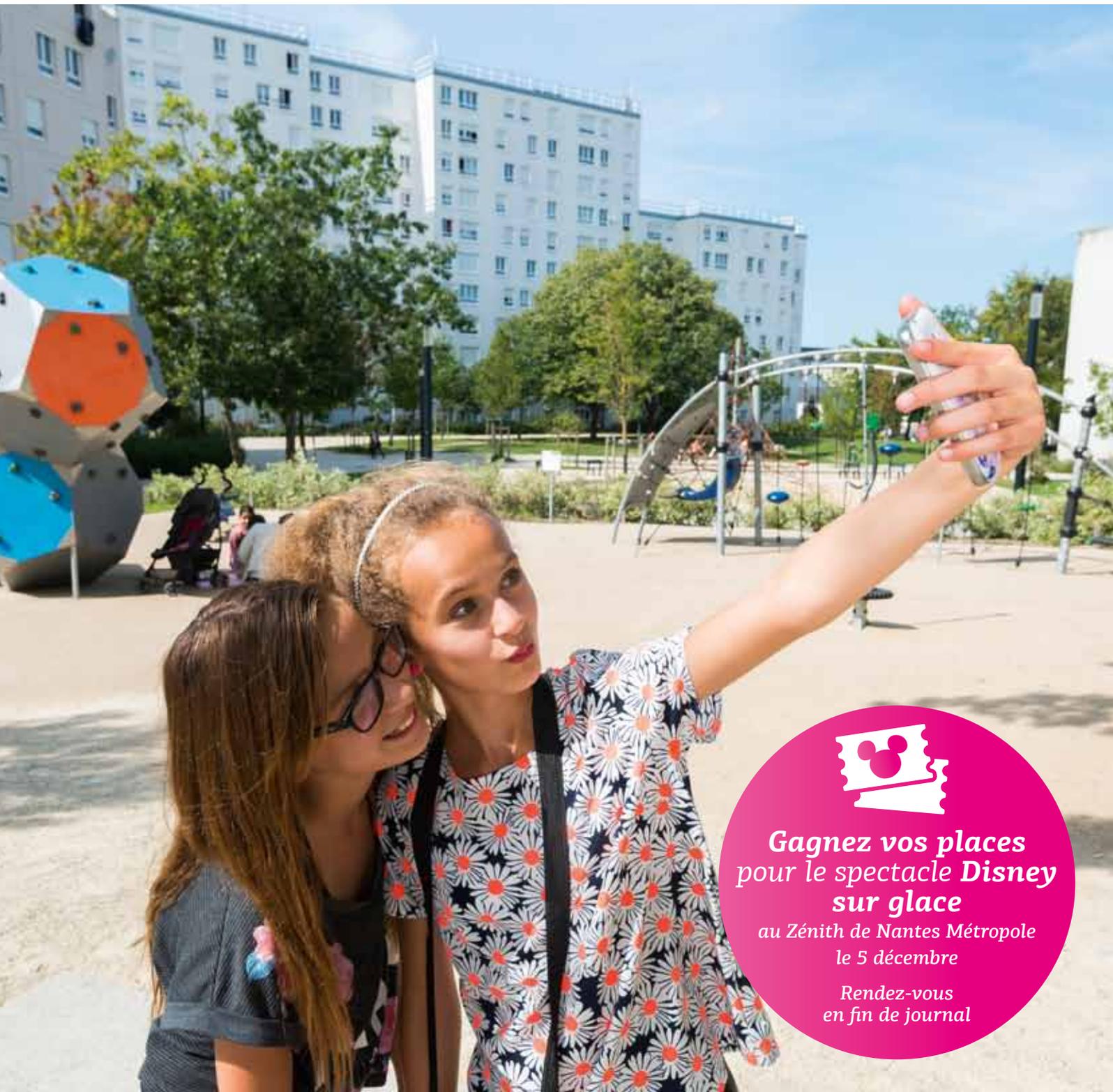
→ n°83 - Automne 2015

Dossier :
Entretien des logements : qui fait quoi ?
→p 4-5

Devenez propriétaire :
Découvrez les logements à vendre
→p 6

NH & Co :
Le supplément de loyer de solidarité
→p 8

nantes HABITAT



Gagnez vos places pour le spectacle Disney sur glace

au Zénith de Nantes Métropole
le 5 décembre

Rendez-vous
en fin de journal



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nantes Habitat, premier bailleur social de la Ville loge 1 nantais sur 6 avec 46 500 habitants. Comme tout bailleur, nous avons des devoirs, en termes de proximité, de services, de rénovation de logements anciens et d'entretien du parc existant. Pour vous aider à comprendre qui se charge de l'entretien de votre logement, votre Journal vous propose une infographie détaillant les différents éléments à entretenir et qui, de l'office ou de vous, doit s'en charger. Sachez également que Nantes Habitat a passé des contrats d'entretien avec des entreprises de l'agglomération pour vous assurer les meilleurs services d'entretien pour votre sécurité et votre confort. Le vaste programme de réhabilitation du parc ancien va dans ce sens pour obtenir des logements rénovés et répondant aux standards de confort actuels. Enfin, la poursuite du développement de l'offre de logements sociaux neufs que Nantes Habitat porte dans tous les quartiers nantais répond à une forte demande dans une ville de plus en plus dynamique et attractive.

Alain Robert
Président de Nantes Habitat,
Adjoint au Maire

L'ACTUALITÉ DE

→ Malakoff

Un marché place Rosa Parks



Une vingtaine de commerçants sur le nouveau marché à Malakoff.

Imaginé au printemps dernier avec les habitants du quartier, le marché de Malakoff Pré Gauchet s'est installé pour la première fois le jeudi 17 septembre place Rosa Parks.

Chaque jeudi matin, les nombreux étals de fruits et légumes, poissons, viandes, merguez, épices, olives, chaussures, vêtements, bazar et cafés investissent et animent la place Rosa Parks de 8h à 13h30. Avec l'arrivée prochaine d'une boulangerie et d'une rôtisserie/pizzéria qui vont compléter la galerie commerciale, le 17^e marché nantais vient conforter l'activité de la place et du quartier Malakoff Pré Gauchet.

LE SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ
DE NANTES HABITAT P.2

LE DOSSIER
Entretien du logement :
qui fait quoi ? P.4-5

NANTES HABITAT & VOUS
Locataires, devenez propriétaires !
P.6

NH&CO
Le Supplément de Loyer
de Solidarité P.8

VOS ASSOCIATIONS
DE LOCATAIRES P.9

UN PEU D'HISTOIRE
Se loger après-guerre P.10

VOS TALENTS P.11

JEUX & LOISIRS P.11

À VOS AGENDAS P.12

→ Île de Nantes

Expérimentation énergétique à Gustave-Roch



Présentation du dispositif aux habitants.

Depuis début octobre, 74 logements de la résidence Gustave-Roch sont équipés d'un nouveau thermostat qui va piloter automatiquement leur chauffage. Développé par la start-up nantaise QIVIVO, cet équipement est testé pendant deux ans pour améliorer le confort des logements et optimiser la consommation de chauffage.

Nantes Habitat l'a choisi pour sa simplicité d'utilisation. En effet, plus besoin de programmer les heures de lever, coucher, d'absence ou l'emploi du temps jour après jour ; plus besoin non plus d'indiquer les congés. Grâce à un capteur d'ambiance intégré au boîtier, le thermostat programme les heures de chauffage et ajuste la

température par la récupération de données météorologiques quotidiennes. La régulation se fait les premiers jours par un simple bouton ☀ ou ☁. Chaque nuit, le thermostat QIVIVO calcule le programme de chauffage le plus économique en intégrant les paramètres météo et le comportement du logement. Si une matinée ensoleillée est prévue, le thermostat coupe le chauffage plus tôt que d'habitude pour bénéficier des apports solaires.

Ce projet expérimental fait partie d'un programme plus global de mesures de consommation d'énergie et d'eau que Nantes Habitat développe en utilisant des technologies innovantes, avec des équipements simples pour un usage domestique régulier.

→ **Sachez-le**

Au chaud pour l'hiver !

L'ensemble des logements du parc de Nantes Habitat a été remis en chauffe le 13 octobre.

→ Bellevue

Rencontre et convivialité

En septembre dernier, la Mission Cité de la Ville de Nantes et les partenaires du quartier de Bellevue ont convié les habitants du secteur Dordogne à une réunion d'accueil. Ce micro-quartier en effet, a accueilli de nouvelles populations en juin 2015 avec la requalification de 106 logements de Nantes Habitat, dont 46 investis par de nouveaux locataires, et la construction de 93 logements en accession sociale et abordable, dont 30 déjà occupés au-dessus de la médiathèque.

En présence d'Abbassia Hakem, adjointe du quartier Bellevue-Chantenay-Ste Anne*, l'enjeu de cet accueil était de favoriser la cohabitation des nouveaux habitants et de faciliter leur appropriation du quartier en favorisant la rencontre et le dialogue. La rencontre fut également l'occasion de leur remettre le « kit développement durable » et quelques informations sur le quartier, ainsi que des supports adaptés aux différents publics (familles, retraités...).



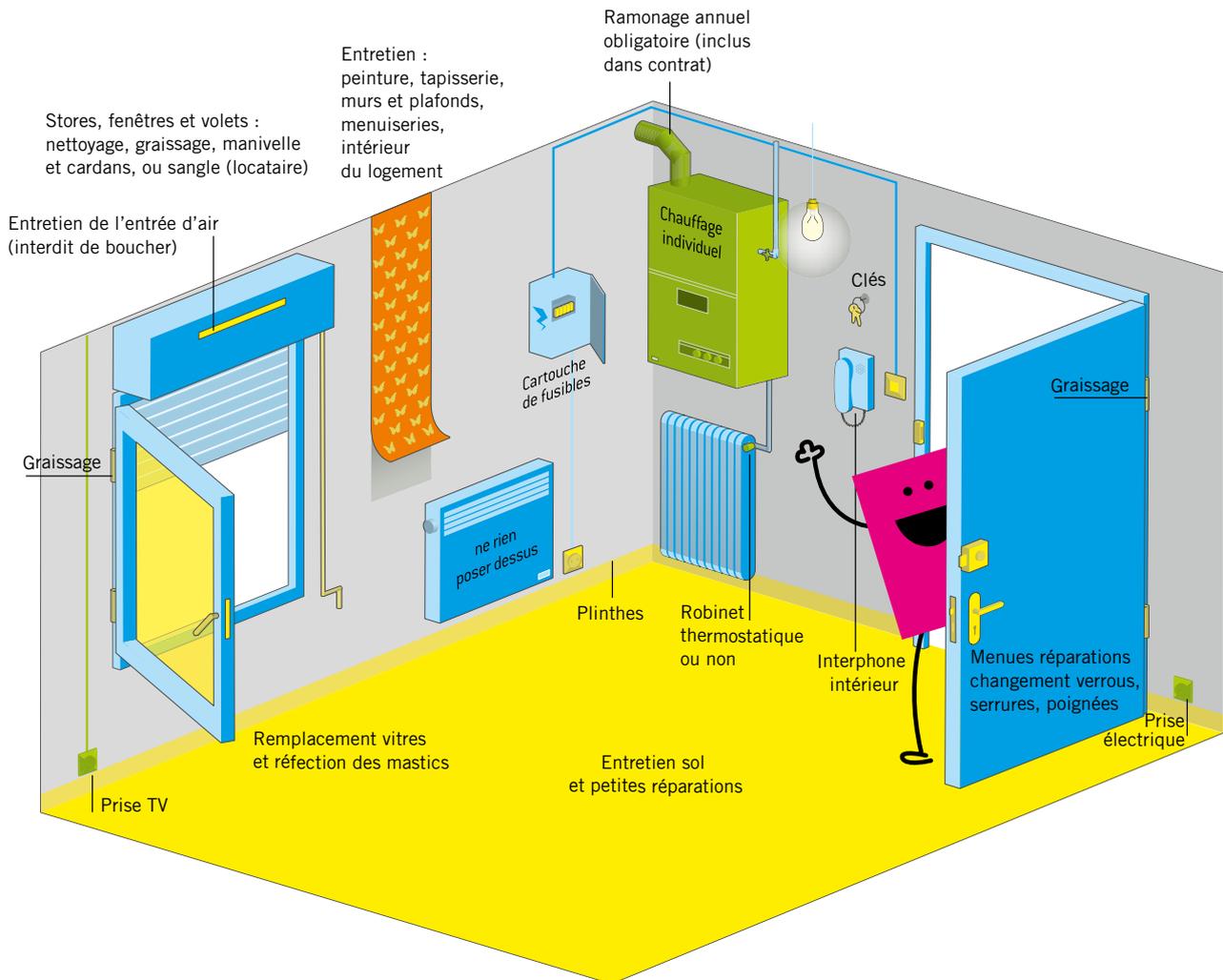
Se rencontrer pour tisser des liens de voisinage.

(*) L'adjoint de quartier représente le maire à l'échelle du quartier et anime l'équipe des élus de quartier. Il est l'interlocuteur de proximité des habitants et favorise leur participation à la vie du quartier. Il porte le projet municipal, réunit les habitants pour les informer et leur proposer une concertation sur les sujets qui les concernent. Il anime le conseil de quartier et les autres instances de dialogue citoyen à l'échelle du quartier.

LE DOSSIER

Entretien du logement : qui fait quoi ?

→ Locataires de Nantes Habitat, vous bénéficiez de différents services d'entretien de votre logement, des parties communes et des abords d'immeuble. Cependant, vous devez vous aussi participer au bon entretien du logement que vous occupez. L'infographie ci-dessous détaille le mode d'emploi de l'entretien et précise, poste par poste, qui doit s'en charger.



Des entreprises spécialisées dans l'entretien des logements

Nantes Habitat a passé des contrats avec des entreprises sélectionnées pour l'entretien de votre logement :

- Chaudières individuelles gaz, ballon électrique, chauffe-bains (voir schéma).
- Robinetterie (voir schéma)
- Compteur d'eau froide pour certains groupes d'immeubles avant le transfert de la gestion à Nantes Métropole.
- Antennes de télévision.
- Ventilation mécanique.
- Ascenseurs.
- Désinsectisation.

Pour toute intervention, renseignez-vous auprès de votre agence ou au CRL 02 40 67 07 37

 **Locataire** : l'entretien et les réparations sont à votre charge.

 **Contrat robinetterie** : contactez le prestataire (sans contrat les réparations sont à la charge du locataire). Récupérable sur les charges.

 **NANTES HABITAT** : contactez votre agence.

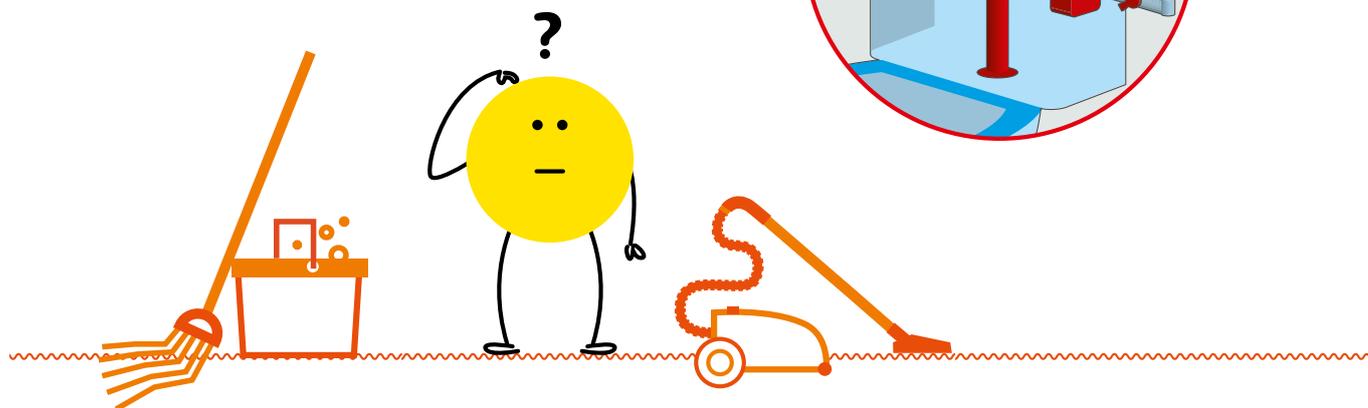
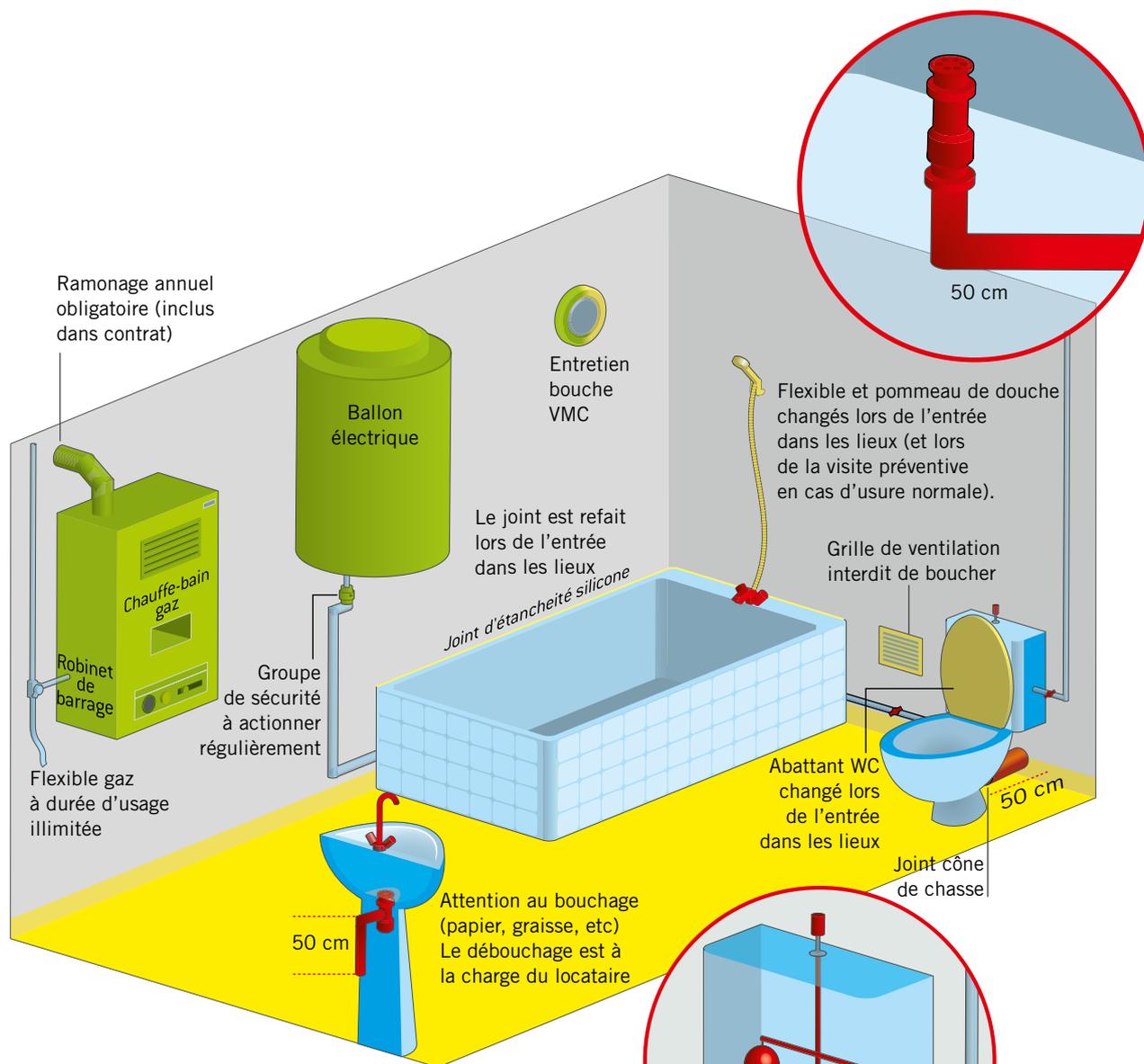
 **Contrat d'entretien** : récupérable en partie sur les charges locatives. Contactez le prestataire.

Toutes ces indications s'appliquent pour un usage normal des installations. En revanche, toute réparation faisant suite aux dégradations, à l'imprudence ou à la négligence, sont à la charge exclusive du locataire.

Des travaux dans son appartement

Pour tous travaux que vous souhaitez effectuer dans votre appartement, vous devez tout d'abord contacter votre agence. Comme tous les bâtiments construits avant 1997, certains immeubles de Nantes Habitat peuvent contenir des matériaux amiantés.

L'amiante ne présente un danger potentiel que lorsqu'elle se trouve sous forme de poussière, libérée dans l'air. C'est pourquoi il ne faut ni poncer, ni percer, ni couper ces matériaux sans un dispositif adapté.



Locataires, devenez propriétaires !

Logements anciens

→ **Offre exclusive et sécurisée**
réservée aux locataires de Nantes Habitat

DOULON/BOTTIÈRE

BROUSSAIS

Environnement :

Le quartier de Doulon-Bottière a beaucoup évolué ces dernières années : plus de dynamisme, plus d'équipements de quartiers (salles sportives, école), un réseau de transports en commun renforcé... le tout dans un environnement préservé et vert. Bref, un quartier vivant et agréable à investir.

Écoles et les transports :

proximité des bus 70, 87, 12, 11 et du tram 1.

Résidence :

Construite en 1989, elle est située au cœur d'un environnement verdoyant, calme et agréable. Ses 48 logements de T3 à T4 proposent des prestations soignées et sécurisées. Ces logements sont proposés à la vente aux locataires en place depuis le 1^{er} trimestre 2015 et 7 locataires en place se sont déjà portés acquéreurs.

Description des logements :

Tous les logements bénéficient de vastes volumes, de nombreux espaces de rangements, de balcons et d'un stationnement en souterrain.

Type	Étage	Surface	Valeur*	Prix**
T3	RDC	77m ²	182 003 €	155 307 €
T3	RDC	74m ²	174 858 €	149 048 €
T4	1 ^{er}	85m ²	200 627 €	171 207 €
T4	1 ^{er}	85m ²	200 627 €	171 207 €

* Valeur sur le marché (frais de notaire inclus)

** Prix préférentiel réservé aux locataires Nantes Habitat (frais de notaires inclus)



Logements neufs

Découvrez l'ensemble de nos programmes neufs destinés à la vente avec le Prêt social, Prêt Social Location Accession (PSLA).

Parc des Dervallières - Vallon de Chézine

LES JARDINS D'AUGUSTE

À proximité du bus 25 et des Chronobus C3 et C6.

20 appartements et maisons individuelles du T2 au T4 au cœur du Parc des Dervallières.

Livraison : fin 2017. À partir de : 115 000 €



Île de Nantes - L'ÎLOT DES ILES

À proximité du Chronobus C5 et du Tram 1.

32 appartements du T2 au T4 près de la grue jaune Titan.

Livraison : début 2018. À partir de : 130 000 €



Quartiers Est - Bottière - LIPPMANN

À proximité du Tram 1

15 logements du T2 au T4 au cœur du quartier Bottière.

Livraison : fin 2017. À partir de : 99 000 €



Saint-Joseph de Porterie

Dernières opportunités aux Jardins du Bêle

T3 de 68 m² avec jardin et garage - 162 900 €

T4 de 83 m² en duplex avec terrasse - 217 000 €

→ **Contact : 02 40 67 07 88**
ou CRL : 02 40 67 07 37

→ **En savoir plus : www.nantes-habitat.fr**



→ La question du CRL

Comment accéder à la propriété dans les nouveaux programmes de logements construits par Nantes Habitat ?



Nantes Habitat est présent sur les salons immobiliers pour promouvoir son offre d'appartements neufs à vendre.

→ Le Prêt Social Location Accession est un dispositif national qui permet d'accéder à la propriété d'un logement neuf à des conditions particulières de prix et de prêts. En réservant un logement sur un programme concerné, vous êtes locataire pendant un an ou deux ans avant de devenir propriétaire. À ce jour, deux programmes ont été livrés et ont trouvé acquéreur : *Le Sémaphore* à Malakoff et *les Jardins du Bêle* à Saint-Joseph de Porterie.

Conditions d'accès PSLA

- Devenir pour la 1^{ère} fois propriétaire
- Avoir un revenu fiscal de référence N-2 inférieur à :

1 personne < 23 688 € 2 personnes < 40 488 €
3 personnes < 31 588 € 4 personnes < 44 425 €
5 personnes < 36 538 €

Au niveau des avantages fiscaux, vous bénéficiez d'une TVA à 5,5 %, d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans et du prêt à taux zéro plus. Le PSLA bénéficie également **d'un accompagnement social de l'acquéreur** : le financement de l'acquisition est soumis à des mensualités plafonnées. Le montant à financer est fixe et connu à la signature du contrat. Enfin, le dispositif offre une **sécurisation pour l'accédant** via la garantie de relogement et de rachat pendant 15 ans (sous conditions), si vous ne pouvez plus subvenir à vos mensualités. Autre avantage, **le prix de vente du PSLA est plafonné nationalement** à 2 844 €/m². Pour sa part, Nantes Habitat a fait le choix d'avoir un prix de vente moins élevé, se situant en moyenne autour de 2 400 €.

→ Sachez-le

Garage à louer

Nantes Habitat dispose d'une offre conséquente de garages à louer répartis sur toute la ville. N'hésitez pas à consulter le site internet www.nantes-habitat.fr dans la rubrique « Vous cherchez » ou par téléphone au 02 40 67 07 10.



Questions à...

→ **Katell Briec**, responsable du service accession / vente à Nantes Habitat

Pourquoi avoir adopté une politique de commercialisation de logements neufs à Nantes Habitat ?

Nantes Habitat souhaite accompagner les locataires dans leur parcours résidentiel en leur facilitant et sécurisant l'accès à la propriété avec le dispositif de prêt-social location accession. Par ailleurs, le produit de ces ventes nous permet de reconstituer des fonds propres pour investir dans la construction neuve et la rénovation de logements anciens.

Quels autres avantages ?

Le PSLA permet également de favoriser une diversité entre propriétaires et locataires sur certains quartiers et ainsi de garantir une mixité sociale à Nantes. En favorisant l'accession à la propriété à Nantes intra-muros à des ménages aux revenus modestes, l'Office évite à ces mêmes ménages de s'éloigner de Nantes et de voir leur budget déplacement augmenter.



Le Supplément de Loyer de Solidarité

→ Votre entrée dans un logement de Nantes Habitat était soumise à un plafond de ressources. Mais, au fil du temps, votre situation financière a pu évoluer et vous faire dépasser ce plafond. Vous êtes peut-être alors concerné par le Supplément de Loyer de Solidarité, le SLS.



Malakoff Pré Gauchet

Instauré par la loi en 1996, le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) s'impose aux locataires dont les ressources dépassent de plus de 20 % les plafonds d'accès au logement social. Dans un souci de solidarité, le SLS a pour objet de faire payer davantage les locataires dont les ressources ont augmenté avec les années.

La loi permet aux bailleurs sociaux de choisir entre un barème fixé par l'État et un barème propre, fixé par le bailleur lui-même. Dans le but de favoriser la mixité sociale, le Conseil d'administration de Nantes Habitat a décidé d'appliquer son propre barème, moins pénalisant que le barème national pour les locataires concernés.

QUAND ET COMMENT EST DÉTERMINÉ LE SLS ?

Chaque année, vous recevez un questionnaire envoyé par le bailleur pour connaître vos revenus et déterminer si vous dépassez les plafonds de ressources. Vous devez y répondre avant le **06 novembre**.

QUI EST SOUMIS AU PAIEMENT DU SLS ?

Si vous ne percevez pas d'APL, si vous ne résidez pas en Zone urbaine sensible et si vos revenus sont supérieurs d'au moins 20 % aux plafonds de ressource, vous faites partie des 4 000 locataires concernés par le SLS.

Important !

À défaut de réponse ou de réponse incomplète, vous serez redevable d'un SLS du montant le plus élevé qui peut aller jusqu'à 1 000 € par mois, en sus du loyer.

→ En savoir plus : www.nantes-habitat.fr



Les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité

Aujourd'hui, 9 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique et consacrent plus de 10% de leurs revenus à la facture d'énergie. Chaque année, plus de 200 000 abonnements électriques ou au gaz sont résiliés par les fournisseurs d'énergie en raison d'impayés. Pour éviter ces solutions extrêmes, le gouvernement a mis en place les tarifs sociaux de l'énergie pour les plus démunis.

Les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz sont désormais ouverts aux personnes bénéficiant de l'aide pour l'acquisition d'une assurance complémentaire santé (ACS).

Le plafond de ressources permettant d'être éligible à ces tarifs sociaux de

l'électricité et du gaz est donc fixé à 10 711 € par an pour une personne seule (893 € par mois) contre 7 934 € par an (661 € par mois) auparavant. Le relèvement du plafond concerne approximativement 400 000 foyers. Par ce biais, tous ces nouveaux foyers ont la possibilité d'obtenir une réduction annuelle d'environ 200 € en cas de chauffage au gaz et d'environ 90 € pour ceux utilisant l'électricité.

Les bénéficiaires de l'ACS sont des personnes :

- ayant des ressources ne dépassant pas de plus de 35 % le seuil d'accès à la CMU complémentaire,
- et remplissant toutes les autres conditions d'accès à la CMU complémen-

taire (résidence stable et régulière, composition du foyer, ressources prises en compte...).

À Nantes Habitat, les chargés d'accueil, conseillers CRL, chargés de clientèle, gérants locatifs ou les secrétaires de secteur ont reçu une formation pour être en mesure de vous conseiller sur les démarches à suivre pour prétendre à ces tarifs sociaux.



Comment vérifier ses charges locatives auprès de Nantes Habitat ?

Les charges et les réparations locatives constituent un poste important de dépenses pour les locataires. L'expérience accumulée depuis de nombreuses années par la CLCV dans ce domaine montre qu'ensemble nous pouvons agir sur la qualité du logement et des services pour que vos conditions de vie s'améliorent.

Vous payez tous les mois une provision pour charges, et chaque année vous recevez votre avis de régularisation.

Avec notre soutien vous pouvez vérifier vos charges auprès de Nantes Habitat.

Gratuitement, il est possible de consulter les pièces justificatives concernant :

- le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- l'électricité des parties communes
- les opérations de maintenance (ascenseur, chaudière, garage ...)
- les contrats d'entretiens des parties communes (ménage, espaces verts ...)
- les taxes d'ordures ménagères

Si vous souhaitez être informé ou aidé dans la compréhension de vos charges locatives :

N'hésitez pas, contactez-nous :

CLCV Nantes

18 bis rue Charles Perron - 44100 Nantes

Tél. 02 40 43 42 84 - nantes@clcv.org



CGL 44 - Union départementale 44

6 place de la Manu

Tél. 02 40 74 16 85

udcgl44.lamanu@sfr.fr



Coup de gueule

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux locataires arrivés récemment à Nantes Habitat. Régulièrement au sein de nos permanences nous accueillons des locataires mécontents de Nantes Habitat. Les troubles du voisinage sont les revendications les plus fréquentes et très souvent les locataires ont le sentiment de ne pas être écoutés malgré la mise en place de certains outils venant du bailleur. Nous remarquons également que les locataires sont mécontents des entreprises prestataires choisies par le bailleur, qui interviennent dans le cadre d'une réhabilitation au sein de leur logement. Notre association et notre représentant interviendra vers la direction de Nantes Habitat pour faire remonter vos réclamations. Vous pouvez compter sur notre aide, prenez contact avec nous.

INDECOSA CGT 44 Maison des Syndicats

1 Place de la Gare de L'Etat

44200 Nantes

Tél. 02 28 08 29 88

Notre représentant Lucien Bertin est à votre écoute uniquement sur rendez vous : 06 74 36 61 00

Courriel :

indecosa.cgt44@laposte.net

lbertain@sfr.fr



Projet de loi de finances 2016, les locataires sanctionnés, l'encadrement des loyers oublié

Le Projet de loi de finances de 2016 pénalise le pouvoir d'achat des familles modestes en rognant de 225 millions d'euros en 2016 et 317 millions en 2017 les Aides aux logements.

L'Etat justifie cette restriction budgétaire par le fait de mieux tenir compte de la « situation réelle des familles » à travers leurs patrimoines ou le montant jugé trop élevé de leurs loyers. Sous une fausse apparence de justice sociale, l'Etat pressurise davantage les familles qui ne sont pourtant pas responsables de la flambée des loyers !

La justice sociale passe par l'encadrement des loyers plutôt que par la sanction des locataires déjà victimes de loyers trop chers.

S'imaginer que la dégressivité des aides au logement va concourir à la lutte contre le logement cher est une vue de l'esprit. Cette mesure condamnera les pauvres à chercher des logements plus petits ou plus éloignés. Objectif aussi injuste qu'inatteignable, notamment lorsque le fait déclencheur de l'aide au logement est dû à un accident de la vie comme une rupture familiale ou une perte d'emploi. La CSF s'indigne de cette mesure qui sanctionne les plus faibles alors que l'encadrement des loyers partout en France peine à être mise en place faute de volonté politique, à l'exception de Paris.

Sur Nantes la CSF sera toujours à vos côtés pour agir ensemble pour le droit à un logement de qualité, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à nos permanences sur les quartiers.

Contact : Fari Salimy votre représentante CSF au conseil d'administration de Nantes Habitat
Tél. 06 88 84 15 41

UN PEU D'HISTOIRE

Se loger après-guerre

→ *Constructions économiques, grands ensembles : après-guerre, Nantes doit construire rapidement pour faire face à la crise du logement.*

Nantes est bombardée à vingt-huit reprises entre le 27 juillet 1940 et le 2 août 1944. Les 16 et 23 septembre 1943, des bombardements de la 8^e Air Force Américaine, dont l'objectif était les installations industrielles des Batignolles à l'est de la ville, détruisent le centre-ville, faisant un total de 1 463 morts et 2 500 blessés. Près de 700 immeubles et habitations individuelles sont détruits et 3 000 logements deviennent inhabitables. Les immeubles de Gustave-Roch, en cours de construction à proximité de la voie ferrée, sont endommagés par les bombes. La cité de l'Hermitage, projet qui fit l'unanimité lors de sa présentation, va elle aussi être durement touchée. La combinaison des grèves de 1936 et la mobilisation générale avaient déjà compromis le projet qui sera en partie à terre suite aux bombardements du 23 septembre 1943. Le chantier ne reprendra qu'en 1949 pour une inauguration en décembre 1953.



Des enfants dans les décombres de L'Hermitage en septembre 1943.

Quoi qu'il en soit, au sortir de la guerre, la demande de logement est forte : sans-logis, exode rural, baby-boom. C'est encore une fois une crise du logement qui se profile. Il faut construire. Différents mouvements, l'Appel de l'Abbé Pierre le 1^{er} février 1954, les Logements

de Première nécessité, les logements Populaires Familiaux, l'opération million (le logement à moins d'un million de francs de l'époque) impulsent une vague de constructions économiques, comme à Nantes la Géraudière ou Port Durand construits entre 1954 et 1956.



Un nouveau quartier émerge aux Dervallières entre 1961 et 1965.

LA CONSTRUCTION DES GRANDS ENSEMBLES

Dès 1947, le projet des Dervallières est évoqué : l'Office réfléchit déjà au logement à grande échelle. Le temps de la Reconstruction cède la place à celui des constructions massives qui s'ouvre à la fin des années 50 pour s'achever au milieu des années 70.

Les tours et les barres poussent vite et grignotent la campagne nantaise à une vitesse vertigineuse. De nouveaux quartiers entiers émergent et transforment la ville en profondeur pour, encore une fois, pallier le manque de logements abordables.

En l'espace de 10 ans, entre la pose de

la première pierre aux Dervallières en 1961 et la livraison de Malakoff en 1971, Nantes Habitat aura construit plus de 8 000 logements. Ces grands ensembles apportent une réponse rapide à un besoin énorme.

Le logement social à grande échelle permet d'offrir confort et amélioration du cadre de vie à toute une partie de la population qui n'avait jusque-là connu que les taudis. C'est aussi une réponse à l'exode rural. Sans compter qu'à l'époque, le HLM représente une étape dans le parcours résidentiel avant l'accession à la propriété.

VOS TALENTS ♥

→ Cette rubrique est à vous !

Si vous connaissez une personne qui a un talent, peinture, écriture, musique, collection étonnante... ou si vous-

même exercez une passion, n'hésitez pas à contacter Nantes Habitat :
Direction de la communication,

26 place Rosa Parks,
BP 83618, 44036 Nantes cedex1
ou communication@nantes-habitat.fr

JEUX & LOISIRS ✈

À vos idées

Cette nouvelle rubrique vous appartient ! Une recette de cuisine, une astuce déco, un bon plan à partager, une idée service... N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cet espace détente : Nantes Habitat, Direction de la communication, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes ou communication@nantes-habitat.fr

→ Remue-méninges

Avant-hier, Catherine avait 17 ans ; l'année prochaine, elle aura 20 ans. Comment est-ce possible ?

Avec les chiffres 7, 2 et l'opération de multiplication, vous devez obtenir 32. Comment faites-vous ?

→ La photo mystère

Saurez-vous découvrir de quel immeuble de Nantes Habitat il s'agit ?



→ À table

Le chili con carne de Jacques locataire à Malakoff

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de mijotage : 1 heure

Budget : moyen

Résultat : du soleil dans votre assiette

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 500 grammes de bœuf haché
- 150 grammes de lard (ou lardons)
- 150 de chorizo (doux, fort ou extrafort selon les goûts)
- 6 belles tomates (l'hiver, préférez des tomates pelées au jus en conserve)
- 1 bel oignon
- 1 à 2 gousses d'ail
- 500 grammes de haricots rouges (grosse boîte de conserve)
- Épice à chili
- ½ feuille de laurier
- Thym

Préparation :

Epluchez et émincez l'oignon et l'ail
Epluchez le chorizo et taillez en rondelles fines
Coupez le lard en grosses allumettes
Faites revenir à feu vif l'ensemble dans deux cuillères à soupe d'huile d'olive
Quand l'ensemble se colore ajoutez la viande hachée et mélangez
Coupez les tomates en quartiers
Quand la viande est cuite ajoutez les tomates et les haricots rouges
Saupoudrez d'épice à chili selon les goûts (mais attention ça pique)
Ajoutez le laurier et le thym
Salez et poivrez si nécessaire
A feu doux laissez mijoter une heure en remuant de temps en temps



Accompagnement :

Riz
Oignon haché
Fromage râpé (l'idéal étant le cheddar)
Mais rissoolé

Bon appétit !



Gagnez vos places pour le spectacle Disney sur glace « Les Mondes Féeriques »

le samedi 5 décembre prochain à 17 h 00 au Zénith de Nantes.

Coupon-réponse à nous envoyer ou déposer avant le 20 novembre 2015 à Nantes Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1 ou dans votre agence. Un tirage au sort sera effectué par huissier. 4 places seront offertes pour chaque gagnant (2 places adultes et 2 places enfants). Règlement disponible sur simple demande.

Nom
Prénom
Adresse
Courriel
Tél.

→ Rencontre

Nantes&Co : rencontrez-vous pour avancer !



Rencontre de quartier à Nantes Sud

Les rencontres de quartier Nantes&Co visent à débattre entre habitants sur les enjeux, les projets, les priorités du quartier, à proposer des idées, à initier des projets collectifs et à lancer des initiatives, à échanger avec ses élus de quartier sur l'action de la Ville. Elles permettent ainsi aux habitants de faire le point sur les projets en cours et

décider ensemble des sujets à venir. Les rencontres de quartier Nantes&Co sont des sortes d'assemblées générales des quartiers qui ont lieu chaque année, au printemps et à l'automne. Entre chaque rencontre, des groupes plus restreints d'habitants se constituent en ateliers pour plancher sur les sujets concrets et quotidiens.

→ Réponses des jeux

Remue-ménages
Hier, on était le 31 décembre, elle a eu 18 ans. Cette année, elle va avoir 19 ans et l'année prochaine, 20 ans.

Photo mystère
2 X 2 X 2 X 2 X 2 = 32
En fait, c'est un piège, le 7 n'est pas utile à la résolution.

Il s'agit de L'Oiseau des Îles, immeuble à l'architecture audacieuse comprenant 50 appartements sur l'île de Nantes, situé entre le Carrousel et le site des Machines de l'Île.

LE JOURNAL DE NANTES HABITAT Directeur de la publication : Stéphane Dauphin. Comité de rédaction : Franck Albert, Matthieu Coasne, Florian Largillière - Conception et mise en page : Double Mixte. N°ISSN : 0985-9667 - Impression : La Contemporaine.

Nantes Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1
www.nantes-habitat.fr

Rencontres de quartier à venir

- **Malakoff-St Donatien :**
samedi 7 novembre de 10h à 13h, collège Sophie-Germain
- **Île de Nantes :**
lundi 9 novembre de 19h à 22h, Maison de quartier de l'Île
- **Hauts Pavés-St Félix :**
samedi 14 novembre de 10h à 13h, gymnase J. Paon
- **Nantes Sud :**
lundi 16 novembre de 19h à 22h, salle festive La Crapaudine
- **Bellevue-Chantenay-Ste Anne :**
mardi 17 novembre de 19h à 22h, Maison des Habitants et du Citoyen
- **Breil-Barberie :**
jeudi 19 novembre de 19h à 22h, salle festive du Breil
- **Nantes Nord :**
samedi 21 novembre de 10h à 13h, salle festive Nantes Nord
- **Nantes Erdre :**
lundi 23 novembre de 19h à 22h, salle Bonnaire
- **Doulon-Bottière :**
jeudi 26 novembre de 19h à 22h, salle associative mairie de Doulon
- **Dervallières-Zola :**
samedi 28 novembre de 10h à 13h, Maison de quartier des Dervallières
- **Centre-Ville :**
lundi 30 novembre de 19h à 22h, Maison de quartier Madeleine Champ de Mars